

SANTE**Centre Municipal de Santé**

Animation d'un relais santé au sein de la Résidence Sociale rue Jean-Jacques Rousseau
Convention avec l'association Coallia (ex AFTAM)

EXPOSE DES MOTIFS

Il s'agit de poursuivre l'action initiée en 2003, dans l'ancien foyer de travailleurs migrants Jean-Jacques Rousseau, aujourd'hui réhabilité en résidence sociale, proposant 400 logements individuels et autonomes, ouverte à toute personne isolée. L'établissement contient également un restaurant social pour un repas à moindre coût.

Ce projet fait suite à un diagnostic communautaire effectué avec les résidents en collaboration avec les partenaires qui intervenaient sur le site.

Ce diagnostic a souligné :

- des difficultés d'accès aux soins et aux droits,
- la présence d'un mal être et de souffrances psychiques.

Le Centre Municipal de Santé, dans le cadre de ses missions de santé publique, collabore depuis 9 ans avec l'Association pour la Formation des Travailleurs Migrants (AFTAM) maintenant renommée COALLIA, pour l'animation d'un Relais Santé au sein de ce foyer de travailleurs migrants. L'objectif étant de promouvoir la santé et favoriser les démarches de prévention et de soins chez les résidents.

Par délibération en date du 23 novembre 2006, le Conseil municipal a approuvé une première convention et cette année encore, la Ville souhaite renouveler cette collaboration avec l'association Coallia, en assurant une permanence d'infirmière du Centre Municipal de Santé pour les résidents, une fois par semaine, à raison de trois heures. Dans ce cadre, l'association Coallia met à disposition de l'infirmière un local au sein de la résidence sociale, à titre gracieux.

De plus, le chargé de mission santé publique de la Ville, en collaboration avec l'association Coallia, pourra organiser des séances d'informations collectives en direction des résidents, autour de différents thèmes de santé.

Pour l'année 2012, un financement de cette action sera demandé à l'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France.

Aussi, je vous demande d'approuver la convention relative à l'animation d'un relais santé au sein de la résidence sociale Jean-Jacques Rousseau.

P.J. : convention.

SANTE

Centre Municipal de Santé

Animation d'un relais santé au sein de la Résidence Sociale rue Jean-Jacques Rousseau
Convention avec l'association Coallia (ex AFTAM)

LE CONSEIL,

sur la proposition de son président de séance,

vu le code général des collectivités territoriales,

vu le code de la santé publique,

vu les actions de prévention menées par la Ville notamment pour améliorer l'accès aux soins des personnes vulnérables,

considérant que l'association COALLIA (anciennement AFTAM) souhaite poursuivre le partenariat avec la Ville d'Ivry-sur-Seine afin de promouvoir la santé et favoriser les démarches de prévention et de soins chez les résidents de la résidence sociale Jean-Jacques Rousseau en créant une permanence animée par une infirmière du Centre Municipal de Santé,

considérant que l'association COALLIA s'engage, en contrepartie, à mettre à disposition de l'infirmière un local au sein de la résidence sociale Jean-Jacques Rousseau à titre gracieux,

considérant en outre, que des séances d'informations collectives régulières autour de la santé pourront être organisées au sein de la résidence sociale susvisée,

vu la convention, ci-annexée,

vu le budget communal,

DELIBERE
(à l'unanimité)

ARTICLE 1 : APPROUVE la convention avec l'association COALLIA pour l'animation d'un relais santé au sein de la résidence sociale Jean-Jacques Rousseau et AUTORISE le Maire à la signer, ainsi que les éventuels avenants y afférant.

ARTICLE 2 : SOLLICITE une subvention pour cette action auprès de l'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France et AUTORISE le Maire à faire les démarches nécessaires à l'obtention de cette subvention.

ARTICLE 3 : DIT que les recettes en résultant seront constatées au budget communal.

TRANSMIS EN PREFECTURE
LE 30 MAI 2012
RECU EN PREFECTURE
LE 30 MAI 2012
PUBLIE PAR VOIE D'AFFICHAGE
LE 25 MAI 2012